

# Projet de loi sur le guichet de cyberadministration

## Résultat de l'évaluation

Outil mis à disposition par l'Unité de développement durable du Département des infrastructures de l'État de Vaud. <http://www.vd.ch/durable>

### Données concernant l'auteur de l'évaluation

Nom et prénom : Schoenenweid André  
Email : andre.schoenenweid@fr.ch  
Institution : : Canton de Fribourg  
Département : : Chancellerie d'Etat  
Service : : Service de législation

### Co-auteurs

Nom et prénom : Schwab Stéphane  
Institution : : Canton de Fribourg  
Département : : Chancellerie d'Etat  
Service : : Secrétariat de cyberadministration

---

### Informations sur le projet

Description : Ce projet fournit la base légale, d'une part, pour la création et la gestion d'un guichet virtuel comme point d'accès central - à terme - pour les prestations électroniques de l'Etat et, d'autre part, pour les prérequis légaux et techniques qui y sont liés. Il autorisera aussi le traitement électronique des procédures administratives.

Effet levier Majeur

Domaines concernés :

<b>Economie</b>	<b>Environnement</b>	<b>Société</b>
Moyennement	Légerement	Significativement

### Commentaire général sur l'évaluation

Les effets sur le développement durable ont été évalués à l'aide de la Boussole21.

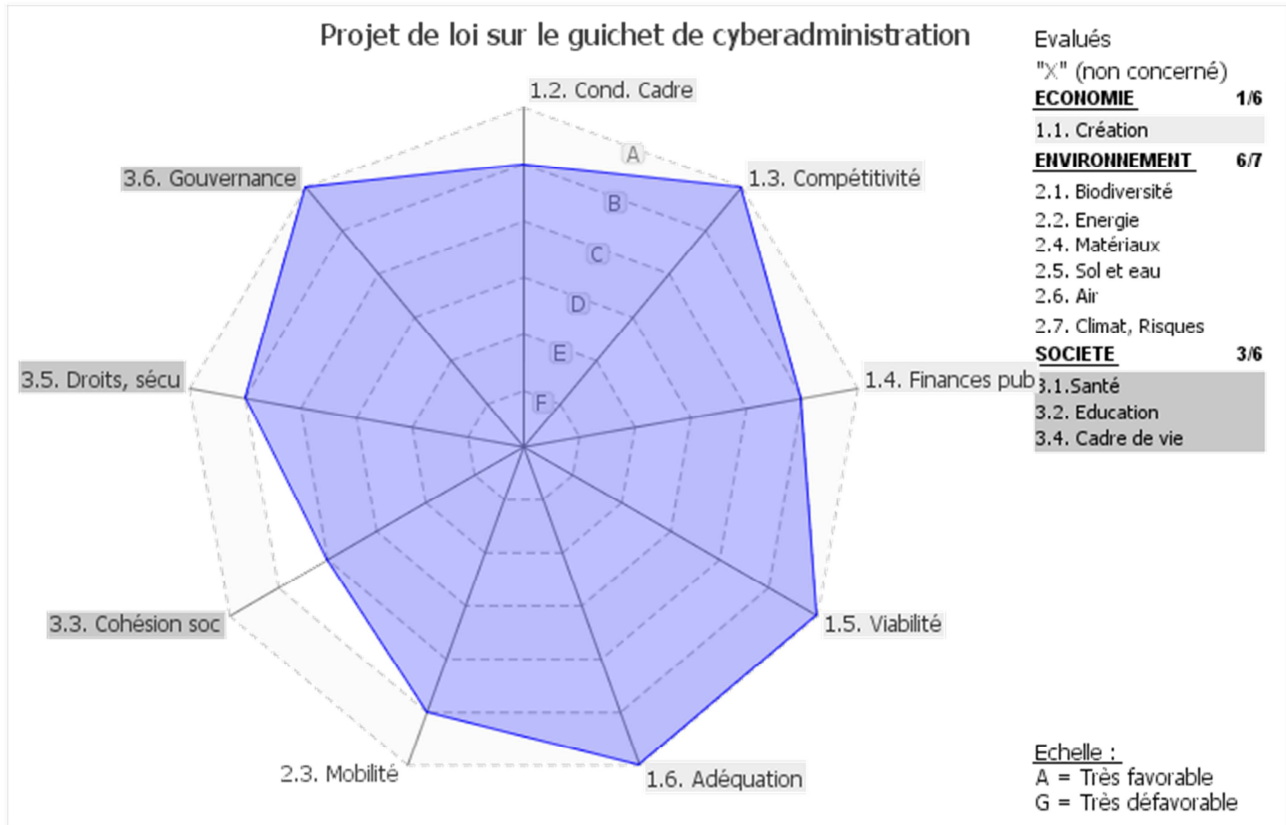
Dans le domaine de l'environnement, le projet aura un impact favorable puisqu'il entraînera la diminution ou la suppression des transactions imprimées et de l'obligation de se déplacer à un guichet physique.

Dans le domaine économique, le projet aura un effet favorable sur les relations des entreprises avec l'administration en facilitant leurs transactions par ex. utilisation des moyens électroniques, plus de déplacements ni d'attente, guichet disponible sans horaire.

Du point de vue de la société, le projet répond à une demande de la population: point d'accès central et convivial, simplification des procédures en évitant des saisies répétitives - par ex. en cas de déménagement-, etc. Des mesures devront être prises pour éviter d'accroître la fracture numérique; en particulier, l'usage des moyens informatiques restera facultatif. Le projet permet la coordination accrue des projets informatiques, le recours à des éléments techniques uniformes et la mutualisation des solutions entre les collectivités publiques, ce qui diminuera le coût de développement et de maintenance informatiques. Le projet a donc un impact positif très important sur la gouvernance de l'informatique dans notre canton.

Comme tel le projet fixe essentiellement un cadre et sa mise en œuvre directe se limite à la création du guichet virtuel et du référentiel cantonal. Ce sont surtout les solutions qui seront effectivement mises en place qui vont permettre de juger de l'influence environnementale de la Stratégie de cyberadministration.

## Évaluation de chaque critère



### Échelle de notation

A	Très favorable
B	Favorable
C	Favorable avec quelques réserves
D	Moyen
E	Défavorable avec quelques points favorables
F	Défavorable
G	Très défavorable
X	Pas concerné

### Récapitulatif des critères

Economie	Environnement	Société
1.1. Création et distribution de richesses	2.1. Diversité biologique et espace naturel	3.1. Santé et prévention
1.2. Conditions cadre pour l'économie	2.2. Energie	3.2. Formation, éducation, activités sportives et culturelles
1.3. Compétitivité de l'économie et innovation	2.3. Mobilité et territoire	3.3. Cohésion sociale
1.4. Finances publiques	2.4. Consommation de matériaux et recyclage	3.4. Cadre de vie et espace public
1.5. Faisabilité et viabilité du projet	2.5. Gestion et qualité du sol et de l'eau	3.5. Droits et sécurité
1.6. Conformité et adéquation aux besoins	2.6. Qualité de l'air extérieur et intérieur	3.6. Gouvernance, vie politique et associative
	2.7. Changement climatique et risques	



## Economie

### 1.1. Création et distribution de richesses

X - Pas concerné

#### Liste des sous-critères :

Création de valeur / Postes de travail / Productivité de l'activité économique / Différences de revenus / Diversification et répartition territoriale de l'activité économique / Retombées sur l'environnement économique local / Coût de la vie

#### Commentaires :

#### Justification de l'évaluation :

#### Risques de répercussions négatives :

#### Potentiel d'amélioration :

### 1.2. Conditions cadre pour l'économie

B - Favorable

#### Liste des sous-critères :

Accompagnement, conseil et appui à la création d'entreprises / Adéquation des infrastructures aux besoins de l'économie / Offre en crèches et parents de jours / Accès au marché international / Fiscalité / Offre de sites pour l'implantation d'entreprises / Respect de la non distorsion de la concurrence

#### Commentaires :

**Justification de l'évaluation :** L'accès centralisé aux prestations informatiques de l'Etat et la possibilité de traiter électroniquement de manière sûre les échanges avec l'administration notamment dans les procédures administratives amélioreront et faciliteront la communication des entreprises avec l'administration cantonale. La charge administrative sera allégée et les déplacements et attentes seront supprimés ou restreints. Le guichet virtuel sera disponible sans contrainte liée à l'horaire de travail.

#### Risques de répercussions négatives :

#### Potentiel d'amélioration :

### 1.3. Compétitivité de l'économie et innovation

A - Très favorable

#### Liste des sous-critères :

Capacité d'innovation / Recherche et développement / Qualification des employés / Systèmes de gestion / Accès à l'information

#### Commentaires :

**Justification de l'évaluation :** L'accès centralisé aux prestations informatiques de l'Etat et la possibilité de traiter électroniquement de manière sûre les échanges avec l'administration notamment dans les procédures administratives amélioreront et faciliteront la communication des entreprises avec l'administration cantonale, ainsi que leur information.

#### Risques de répercussions négatives :

#### Potentiel d'amélioration :

### 1.4. Finances publiques

B - Favorable

#### Liste des sous-critères :

Bilan financier et endettement des collectivités publiques / Justification du besoin d'argent public / Frais induits et risques de coûts différés pour la collectivité / Recettes fiscales provenant des personnes morales / Recettes fiscales provenant des personnes physiques / Capacité d'action de la collectivité publique /

Collaborations régionales et suprarégionales

**Commentaires :**

**Justification de l'évaluation :** L'accès centralisé aux prestations informatiques de l'Etat et la possibilité de traiter électroniquement de manière sûre les échanges avec l'administration notamment dans les procédures administratives amélioreront et faciliteront l'action publique. La mutualisation des solutions entre l'Etat et les communes, comme au niveau suisse, ainsi que l'utilisation d'éléments techniques uniformes diminueront les frais de développement et de maintenance des applications.

**Risques de répercussions négatives :** Le potentiel du projet ne pourra être exploité que si les unités administratives développent prochainement des solutions compatibles avec le guichet virtuel ou adaptent leurs applications existantes. Pour cela, elles doivent disposer des ressources nécessaires, qui peuvent être importantes.

**Potentiel d'amélioration :**

**1.5. Faisabilité et viabilité du projet**

**A - Très favorable**

**Liste des sous-critères :**

Investissements / Produits et charges d'exploitation / Renouvellement des infrastructures / Risque financier / Contraintes légales

**Commentaires :**

**Justification de l'évaluation :** Le financement du guichet virtuel est assuré dans le cadre du budget du SITel, conformément à la Stratégie de cyberadministration approuvée par le Conseil d'Etat. Le projet vise justement à fournir la base légale nécessaire à la réalisation du guichet virtuel.

**Risques de répercussions négatives :**

**Potentiel d'amélioration :**

**1.6. Conformité et adéquation aux besoins**

**A - Très favorable**

**Liste des sous-critères :**

Analyse des besoins - adéquation offre/demande / Adéquation avec le programme ou la stratégie concernés / Conformité avec le niveau de qualité souhaité / Exploitation optimale des potentiels / Gouvernance du projet

**Commentaires :**

**Justification de l'évaluation :** Le projet concrétise la Stratégie adoptée par le Conseil d'Etat, qui elle-même s'inscrit dans la stratégie de cyberadministration suisse. La gouvernance du projet est assurée notamment par la création de la Commission de cyberadministration.

**Risques de répercussions négatives :**

**Potentiel d'amélioration :**

**Environnement**

**2.1. Diversité biologique et espace naturel**

**X - Pas concerné**

**Liste des sous-critères :**

Habitats des espèces rares et menacées / Habitats des espèces courantes / Surfaces proches de l'état naturel / Biodiversité de l'espace habité ou cultivé / Régulation des populations d'espèces sensibles

**Commentaires :**

**Justification de l'évaluation :**

**Risques de répercussions négatives :**

**Potentiel d'amélioration :**

**2.2. Energie**

**X - Pas concerné**

**Liste des sous-critères :**

Consommation d'énergie des bâtiments / Consommation d'énergie des services et de l'industrie / Consommation d'énergie grise / Production d'énergie renouvelable / Sources d'énergie locales

**Commentaires :**

**Justification de l'évaluation :**

**Risques de répercussions négatives :**

**Potentiel d'amélioration :**

**2.3. Mobilité et territoire**

**B - Favorable**

**Liste des sous-critères :**

Densification et revalorisation des centres des localités / Changement de mode de transport vers la mobilité durable / Attractivité des transports publics / Attractivité de la mobilité douce / Intensité des transports occasionnés par l'économie / Centralité des emplois et des services / Niveau de trafic dans les agglomérations / Impacts du trafic aérien

**Commentaires :**

**Justification de l'évaluation :** La cyberadministration va réduire voire supprimer les déplacements nécessaires pour obtenir des prestations étatiques.

**Risques de répercussions négatives :**

**Potentiel d'amélioration :**

**2.4. Consommation de matériaux et recyclage**

**X - Pas concerné**

**Liste des sous-critères :**

Quantité de déchets / Utilisation de matériaux locaux et abondants / Utilisation de matériaux renouvelables ou recyclés / Modularité, flexibilité, recyclabilité lors de la conception / Taux de recyclage des déchets non organiques / Taux de recyclage des déchets organiques / Traitement des déchets spéciaux / Durée de vie des produits

**Commentaires :**

**Justification de l'évaluation :**

**Risques de répercussions négatives :**

**Potentiel d'amélioration :**

**2.5. Gestion et qualité du sol et de l'eau**

**X - Pas concerné**

**Liste des sous-critères :**

Apport de substances polluantes dans l'eau ou dans le sol / Apport de polluants microbiologiques dans l'eau ou dans le sol / Apport de substances nutritives dans l'eau ou dans le sol / Consommation d'eau / Quantité d'eaux usées / Surfaces construites / Imperméabilisation du sol

**Commentaires :**

**Justification de l'évaluation :**

**Risques de répercussions négatives :**

**Potentiel d'amélioration :**

**2.6. Qualité de l'air extérieur et intérieur**

**X - Pas concerné**

**Liste des sous-critères :**

Emissions d'oxydes d'azote et de soufre (NOx, SO2) / Emissions des poussières fines (PM10) / Emissions d'ozone / Pollution sonore / Pollution électromagnétique, y compris pollution lumineuse / Pollution intérieure dans les lieux de vie et de travail / Polluants nauséabonds

**Commentaires :**

**Justification de l'évaluation :**

**Risques de répercussions négatives :**

**Potentiel d'amélioration :**

**2.7. Changement climatique et risques**

**X - Pas concerné**

**Liste des sous-critères :**

Emissions de gaz à effet de serre / Energie de provenance nucléaire / Risques de catastrophes naturelles / Risques d'accidents majeurs

**Commentaires :**

**Justification de l'évaluation :**

**Risques de répercussions négatives :**

**Potentiel d'amélioration :**

**Société**

**3.1. Santé et prévention**

**X - Pas concerné**

**Liste des sous-critères :**

Promotion de la santé et prévention / Qualité et accessibilité des prestations de soins / Coûts de la santé / Lutte contre les maladies / Prise en charge médico-psychosociale / Accidents de trafic, de ménage et professionnels / Activités sportives propices à la santé / Etablissements médicosociaux

**Commentaires :**

**Justification de l'évaluation :**

**Risques de répercussions négatives :**

**Potentiel d'amélioration :**

**3.2. Formation, éducation, activités sportives et culturelles**

**X - Pas concerné**

**Liste des sous-critères :**

Formation dans le domaine de l'école obligatoire / Formation dans le domaine de l'école postobligatoire / Orientation professionnelle / Encouragement de la culture / Offre culturelle / Offre sportive / Offre de loisirs

**Commentaires :**

**Justification de l'évaluation :**

**Risques de répercussions négatives :**

**Potentiel d'amélioration :**

**3.3. Cohésion sociale**

**C - Favorable avec quelques réserves**

**Liste des sous-critères :**

Lutte contre la pauvreté / Insertion et réinsertion dans le monde du travail / Intégration des étrangers / Intégration des individus marginalisés dans la société / Intégration des personnes en situation d'handicap / Intégration des personnes âgées / Mixité sociale

**Commentaires :**

**Justification de l'évaluation** : La diminution de la nécessité de se déplacer et l'ouverture permanente du guichet virtuel facilite la réalisation des opérations de procédures, y compris pour les personnes en situation de handicap et certaines personnes âgées ou les personnes qui les aident dans leur vie courante. L'utilisation des moyens informatiques restera facultative; les procédures classiques subsisteront.

**Risques de répercussions négatives** : Toute démarche d'informatisation étendue comporte le risque d'accroître la fracture numérique. La gestion du projet et surtout des solutions qui y seront intégrées doit prendre en compte cet élément pour que les personnes ne disposant pas des connaissances ou des capacités requises ne soient pas préteritées.

**Potentiel d'amélioration :**

**3.4. Cadre de vie et espace public**

**X - Pas concerné**

**Liste des sous-critères :**

Cadre de vie / Qualité de l'espace public / Identité des sites / Appropriation de l'espace par les habitants et la communauté / Revalorisation des paysages culturels / Revalorisation des paysages naturels / Protection du patrimoine / Espaces de détente de proximité / Vitalité culturelle et sociale dans les centres / Développement socioculturel local et régional

**Commentaires :**

**Justification de l'évaluation :**

**Risques de répercussions négatives :**

**Potentiel d'amélioration :**

**3.5. Droits et sécurité**

**B - Favorable**

**Liste des sous-critères :**

Egalité des chances / Egalité entre hommes et femmes / Stabilité sociale / Sentiment de sécurité de la population / Services d'urgence

**Commentaires :**

**Justification de l'évaluation** : L'accès centralisé, convivial et en tout temps aux informations et aux prestations des autorités permet à la population de faire valoir plus simplement ses droits.

**Risques de répercussions négatives :**

**Potentiel d'amélioration :**



**3.6. Gouvernance, vie politique et associative**

**A - Très favorable**

**Liste des sous-critères :**

Acceptabilité du projet / Participation des acteurs dans les décisions / Vie politique et associative / Structures d'organisation plus efficaces

**Commentaires :**

**Justification de l'évaluation** : Cet élément constitue le but même du guichet virtuel.

**Risques de répercussions négatives** :

**Potentiel d'amélioration** :